

ASSEMBLEE GENERALE
jeudi 23 septembre à 20h00 au Collège
salle Ricœur

COLLEGE EMILE ZOLA – RENNES



Rentrée scolaire 2010-2011

Avant cette nouvelle rentrée scolaire, l'équipe des parents d'élèves du Collège Zola a planché, forte des enseignements passés.

Elle vous propose de vous rappeler ou vous faire découvrir :

- ses missions et les tâches de vos élus, de vos représentants par classe pour cette année scolaire
- le rôle primordial des délégués de parents d'élèves au sein des conseils de classe
- les dates et étapes nécessaires à l'organisation des élections de vos représentants
- une sélection de sujets importants pour cette année sur lesquels elle souhaite vous mobiliser
- les moyens de la contacter et les coordonnées de vos interlocuteurs privilégiés.

C'est dire l'importance de notre engagement et de votre mobilisation, avec comme règle essentielle de mieux nous connaître pour mieux travailler à l'avenir de nos enfants.

Les membres du bureau FCPE 2009-2010.

Le rôle des délégués de parents d'élèves au conseil de classe

Chaque année les parents d'élèves doivent élire leurs représentants dans les instances du collège et notamment leur **représentativité au sein du conseil de classe.**

Le rôle des parents délégués au sein du conseil de classe est important. Le parent délégué est **bénévole, à l'écoute de tous les parents.** C'est un **véritable lien entre les professeurs et l'administration du collège d'une part et les familles d'autre part.**

Membre à part entière du conseil de classe, il assiste à tous les conseils et suit la progression de l'ensemble des élèves de la classe dont il a la charge. Il doit aussi :

- évoquer la vie et le fonctionnement de la classe : il s'informe sur **la vie de la classe et du collège (restauration, hygiène,...)** et cherche, avec le conseil de classe, des solutions aux éventuelles difficultés.

>> suite page suivante

Des élections organisées chaque année après la rentrée vous permettent d'élire vos représentants pour un an. Chacun(e) d'entre vous peut faire acte de candidature :

- pour entrer dans le bureau du Conseil local FCPE,
- et/ou siéger au conseil de classe et dans les différentes commissions.

Une fois élue, l'équipe consacre **bénévolement** de son temps pour **représenter l'ensemble des familles** dans les instances où elle est invitée à siéger :

- conseils de classes, d'administration, de discipline, ...
- commissions permanente, d'attribution des fonds sociaux, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté...

fidèle aux principes d'action de la FCPE :

- défense de l'école publique, laïque et gratuite
- qualité de l'enseignement et réussite de tous les élèves
- partenariat : par leur présence, les parents FCPE rappellent qu'ils sont bien membres à part entière de l'équipe éducative des établissements scolaires.

Les missions des élus

- créer un lien entre les parents, les enfants, les délégués et les enseignants
- mettre en commun leurs idées, réflexions et compétences
- émettre des propositions
- intervenir quand c'est nécessaire, sur tout ce qui concerne la vie de l'école et l'intérêt des enfants.

suite « Le rôle des délégués de parents d'élèves au conseil de classe »

- suivre attentivement ce qui est dit des cas individuels
- aider les délégués des élèves
- chercher à valoriser les élèves
- se prononcer sur la suite à donner à la scolarité des élèves.

Il s'agit là d'une grande responsabilité.

Les délégués des parents d'élèves **représentent les parents et les familles**. Ils doivent donc savoir ce que ces derniers pensent. Ils sont attentifs aux cas d'élèves ou familles isolés ou en difficulté, sans chercher à se substituer, dans ces cas, aux intervenants professionnels (professeurs, administration, assistance sociale, médecin scolaire).

Quelques semaines **avant chaque conseil de classe un questionnaire** est mis au point et diffusé aux parents par l'intermédiaire des élèves (sera aussi disponible sur le site internet). Ces questionnaires servent à faire le point et à recueillir les avis et impressions des parents.

Les **contacts téléphoniques, par messagerie ou entretiens avec les parents délégués** sont possibles dès que nécessaire.

Le parent délégué qui assiste au conseil de classe rédige ensuite un **compte-rendu** qui est diffusé avec le relevé des notes par l'administration.

Un délégué de parents aux conseils de classe s'intéresse à tous les élèves (et non seulement à son enfant et ses copains !).

Un délégué peut être délégué de parents pour une classe dans laquelle il n'a pas son propre enfant.

Les tâches essentielles du bureau

- organiser les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration
- affecter des représentants de parents d'élèves pour les conseils de classe, distribuer des questionnaires aux parents, synthèses
- participer activement à différentes commissions et à chaque conseil d'administration
- organiser 3 ou 4 réunions d'information et de dialogue dans l'année avec tous les parents adhérents au conseil local FCPE (adhésion proposée en début d'année, au moment des inscriptions).
- rencontrer régulièrement Mme la Proviseure et les professeurs en cas de besoin.

Propositions d'actions pour l'année

(sous réserve du renouvellement du bureau)

- entrée en 6^{ème} : accueil des parents (présentation, café,...)
 - « une semaine sans livres dans les cartables » : diminuer le poids du cartable et développer l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation en classe
 - conférences : addictions, dyslexie, violence à l'école
 - participation aux portes ouvertes
 - expositions de travaux d'enfants
 - convivialité : bilans des activités (théâtre, chorale, sport,...)
 - mise en place du site internet de l'association des parents d'élèves pour mieux vous informer en temps réel
- Cette liste n'est pas exhaustive...

Pour mieux vous informer : le site internet

Vous pouvez **consulter et mettre dans vos favoris le site internet** des parents d'élèves FCPE du Collège Zola :

<http://ecole.pagespro-orange.fr/tassel/> (n'oubliez pas le dernier «/» de l'adresse)

Vous pouvez également nous **transmettre votre adresse mail** afin que nous puissions vous informer rapidement.

Depuis la boîte sur laquelle vous souhaitez être contacté(e)s, merci d'envoyer un message à collegezola.fcpe35@orange.fr en indiquant :

- en objet : parent d'élève classe de 6, 5, 4 ou 3^{ème}
- en texte : lien de parenté et nom-prénom de votre (vos) enfant(s) et vos commentaires éventuels.

Nous contacter directement

Vous pouvez entrer en contact avec les **membres du bureau ou vos représentants** (leurs coordonnées seront diffusées après les élections). A tout moment, vous retrouverez toutes les coordonnées sur le site internet.

Les membres du bureau 2009-2010 : président [Gilles Bénard / 06.77.39.38.48], co-présidente [Brigitte Compain / 06.98.68.61.44], secrétaire [Agnès Drillet-Gaillard / 06.61.96.00.16], co-secrétaire [Patricia Frin / 06.63.26.82.51], trésorier [Philippe Habert / 06.32.63.22.23]

L'Assemblée Générale FCPE est prévue le JEUDI 23 SEPTEMBRE, à 20h00 au collège,

pour préparer les élections qui se dérouleront le VENDREDI 15 OCTOBRE 2010 :

informer les parents, procéder à la constitution de la liste FCPE et des propositions de répartition dans les différentes instances (conseils de classe, conseil d'administration, commissions discipline, éducation, santé et citoyenneté,...).

N'hésitez pas à venir. Si vous le souhaitez, vous pourrez faire acte de candidature (qui implique l'adhésion à la FCPE).

Pour participer aux élections du 15 octobre, chaque parent peut voter en se déplaçant au collège ou par correspondance.